

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 9 (1936)

Heft: 1

Artikel: Topographie et urbanisme

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-120299>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

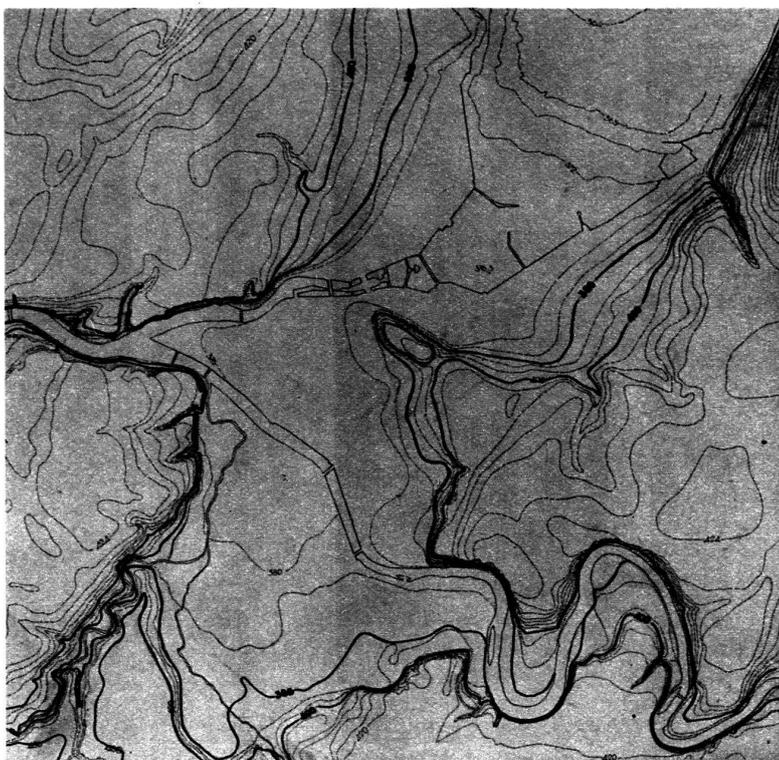
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



TOPOGRAPHIE ET URBANISME

Plan topographique de l'agglomération de Genève.
Echelle 1 : 50,000.

Les deux courbes de niveau 388 et 400 sont renforcées parce qu'elles caractérisent particulièrement bien la structure générale de la plaine et des plateaux.

La configuration locale du terrain et la topographie générale d'une région sont toujours déterminantes pour le caractère d'une ville et son développement.

Les grandes capitales se trouvent toutes sur de vastes terrains plats qui facilitent le tracé des voies de communication et invitent au développement de l'agglomération. La configuration maritime de New-York n'est qu'une exception qui confirme la règle.

Aucune de nos villes suisses ne se trouve dans ces conditions, toutes présentent des mouvements de terrain caractéristiques et particuliers. Leur topographie est souvent la raison principale du choix de leur emplacement.

Genève est, à cet égard, particulièrement intéressante. Bourgade préhistorique, plus tard « oppidum gaulois », elle ne diffère guère des nombreuses agglomérations situées à cause des facilités de défense, sur le sommet d'une colline. Ce qui est particulier, c'est la situation de cette colline dans le pays.

Sur la route entre le Piémont et les Gaules, Genève domine l'un des passages du Rhône les plus sûrs et les plus faciles : car vers le nord, lac et Alpes, et, vers le sud, les rives escarpées et le lit profond du fleuve forment un barrage malaisé à franchir. Entre le plateau helvétique et l'antique port phocéén (Marseille), elle constitue également une étape importante.

En examinant la carte ci-dessus on constate que la colline genevoise s'avance comme un éperon dans le bassin lacustre creusé par le Rhône et l'Arve. Elle affecte la forme d'une presqu'île ou d'un cap dont le rattachement au plateau

(aujourd'hui quartier des Tranchées) constitue le point vulnérable. C'est à cet endroit (Bourg-de-Four actuel) que les habitants creusèrent les premiers fossés de défense.

Ainsi solidement campée, la bourgade était maîtresse absolue du pont qui la reliait à la rive droite, car il fallait, en effet, conquérir la colline avant d'arriver au Rhône, large mais peu profond à cet endroit où il quitte le lac.

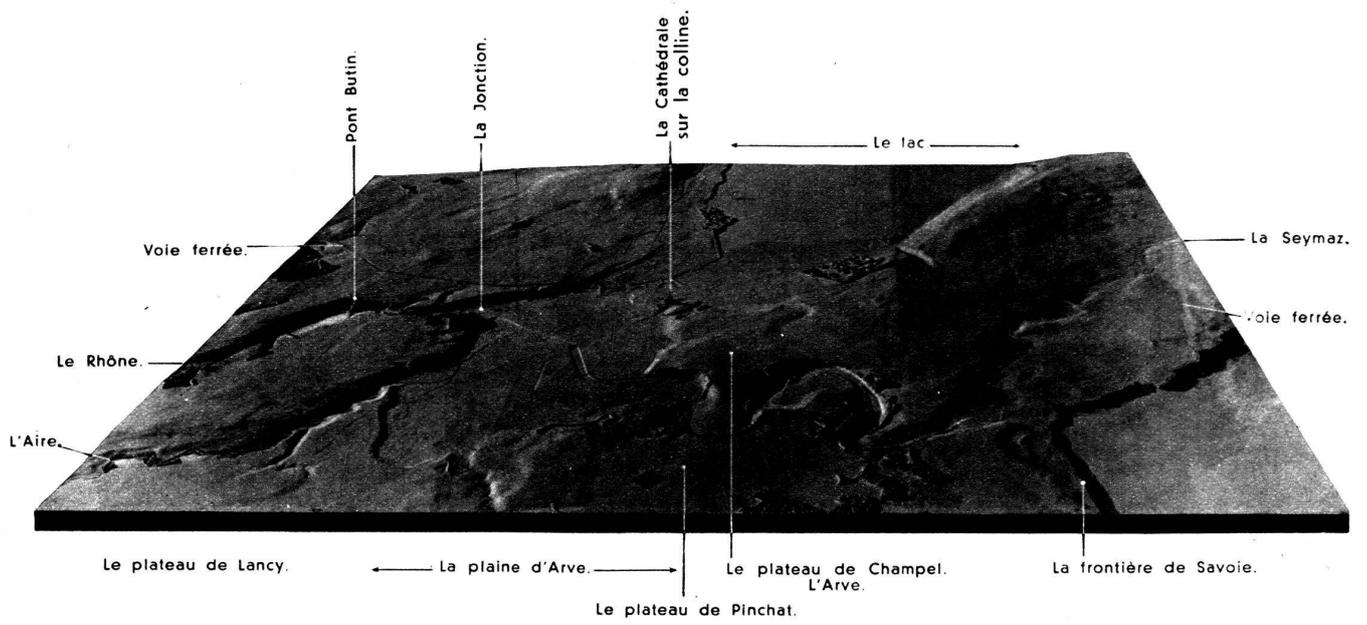
* * *

La ville moderne, avec ses hautes maisons à nombreux étages, s'est développée en tous sens, même sur le sol conquis au lac et sur la plaine de l'Arve rendue docile par l'endiguement. Chose curieuse, cette extension a presque effacé l'image topographique que nous avons esquissée plus haut. La vieille ville sur la colline, si ce n'était sa cathédrale, ne serait qu'un incident dans la mer des maisons de l'agglomération urbaine. Interrogez un citadin et vous verrez combien rares sont ceux qui ont présent à l'esprit la configuration réelle du territoire urbain. C'est la raison pour laquelle nous montrons les photographies de maquettes que le Département des travaux publics vient de faire établir par M. Monnier.

Aujourd'hui les particularités de la topographie régionale qui était si favorable à l'ancienne ville constituent pour la nouvelle agglomération des difficultés point négligeables ; aussi, avant d'aborder les questions d'urbanisme que nous espérons présenter à nos lecteurs au cours de cette année, nous semblait-il indispensable de montrer ce que la nature a modelé. Nous verrons ensuite ce que l'homme en a fait ou ce qu'il en fera.

HI.

Vue perspective de la maquette (prise du sud de la ville en direction nord).



Vue en plan de la maquette (éclairage de droite, en bas).

